

Finance participative : Analyse comparative des différents systèmes à travers le monde

Crowdfunding: Comparative Analysis of Different Systems Worldwide

BENATIA Jihad

Docteur

Faculté Chariaa

Université Sidi Mohamed Ben Abdelah (USMBA)

Laboratoire Etudes Appliquées En Chariaa et Droit

Maroc

jihadbenatiaa@gmail.com

Date de soumission : 17/09/2023

Date d'acceptation : 20/10/2023

Pour citer cet article :

BENATIA J. (2023) «Finance participative : Analyse comparative des différents systèmes à travers le monde»,
Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 6 : Numéro 4 » pp : 561 - 587

Résumé

Durant les dernières décennies, la finance islamique n'a cessé de se développer dans les différents pays islamiques à travers le monde. Chaque pays musulman s'est alors empressé de se doter d'un système de finance islamique (appelée également finance participative) qui s'adapte à ses besoins et à ses spécificités sur le plan bancaire et si tous les systèmes façonnés par ces pays semblent similaires, n'en demeure pas moins qu'ils ne sont pas totalement identiques. L'objectif de ce travail est de mettre en exergue le fait que dans la pratique, les banques participatives obéissent aux mêmes règles issues de la Chariâ islamique, qu'elles répondent à la même logique bancaire mais avec des divergences mineures. Ces dernières s'imposent par la force des choses étant donné que tous les pays concernés n'ont ni le même niveau de développement, ni la même approche sur le plan religieux et ni les mêmes objectifs en matière de stratégie d'investissement et la croissance économique. En effet, Les principes de base de ces systèmes participatifs dans ces pays sont les mêmes mais leur mise en pratique a donné lieu à des divergences assez notables, divergences trouvant leur explication dans un certain nombre de facteurs qui seront développés dans cet article où une approche comparative est entreprise en dressant un ensemble de tableaux traçant les points de différence entre les différents systèmes bancaires du monde musulman. L'article prend en considération et de façon particulière les points de divergence entre le Maroc et certains pays pionniers dans le domaine de la banque participative.

Mots clés :

Finance Islamique ; Banques Participatives ; Produits et Services Participatifs ; Systèmes Bancaires Participatifs.

Abstract

In recent decades, Islamic finance has experienced substantial growth in diverse Islamic nations worldwide. Each Muslim-majority nation has swiftly endeavored to establish its own Islamic finance system, commonly known as participatory finance, tailored to meet its unique banking requirements and specificities. Although these systems may initially seem similar, they exhibit notable distinctions. While the foundational principles underpinning these participatory systems across nations remain consistent, the practical implementation has given rise to discernible divergences. These disparities can be attributed to a range of factors elucidated within this article. Herein, we adopt a comparative approach, employing a series of tables to delineate the points of distinction among the various banking systems within the Muslim world. The article places particular emphasis on discerning the divergent aspects between Morocco and select pioneering nations in the realm of participatory banking.

Keywords :

Islamic Finance ; Participatory Banks; Participatory Products and Services; Participatory Banking Systems.

Introduction

Actuellement, le système bancaire dit islamique ou participatif est en train de s'affirmer comme un système viable et commode dans un grand nombre de pays dans le but de répondre aux besoins des populations musulmanes qui insistent à respecter plus ou moins scrupuleusement les principes de la finance islamique. Ces pays sont les suivants :

L'Arabie saoudite qui est considérée comme le berceau de la finance islamique moderne. Elle possède plusieurs banques islamiques et institutions financières conformes à la Charia.

La Malaisie qui s'est érigée en un principal acteur de la finance islamique en Asie et dans le monde. Elle dispose d'un cadre réglementaire solide pour le développement des institutions financières islamiques.

Le Qatar est l'un des pays musulmans à posséder un système bancaire islamique bien établi et abrite certaines des plus grandes banques islamiques du monde.

Les Émirats Arabes Unis, notamment Dubaï et Abu Dhabi, sont des centres financiers internationaux qui offrent des services bancaires islamiques de premier plan et de très bonne facture.

Le Bahreïn, un puissant pays du Golfe a pu se positionner comme un centre financier islamique majeur avec une multitude de banques et d'institutions islamiques.

L'Indonésie, le pays musulman le plus peuplé au monde, est parvenu à asseoir une présence significative en matière de finance islamique.

Le Pakistan a déployé des efforts très louables pour mettre en place un système de finance islamique de manière étendue, en s'ouvrant à plusieurs banques islamiques de renommée mondiale.

La Turquie n'a pas cessé à entretenir une croissance rapide de la finance islamique au cours des dernières années, avec l'émergence de nouvelles institutions et produits conformes à la Charia.

Le Soudan est l'un des premiers pays à avoir adopté la finance islamique en remplaçant complètement et radicalement son système bancaire conventionnel par un système islamique et ce depuis 1983.

Le Bangladesh a également su développer une présence notable de la finance islamique pour répondre aux besoins de sa population musulmane.

Le Maroc n'est entré que tardivement dans le cercle des pays ayant opté pour l'introduction des principes de la finance participative dans son système bancaire. Cette initiative a eu lieu de

façon progressive et a donné l'opportunité aux institutions bancaires participatives de proposer des produits financiers conformes à la Charia.

Le présent article s'efforce à répondre la problématique suivante : **Quels sont les points de convergence et les points de divergence qui se dégagent de l'analyse de l'insertion des banques participatives dans les systèmes bancaires et financiers des pays qui ont opté pour la mise en place de cette catégorie de banques ?**

Il s'agit donc d'examiner les particularités de la mise en place et du fonctionnement des banques participatives en fonction des pays afin de mettre en exergue les points de différence et les points communs constatés dans l'exercice de leurs activités. L'analyse doit aller encore plus loin pour également tenir compte de l'environnement où ces banques exercent, l'encadrement juridique de leurs activités, la taille de leurs marchés...

Les hypothèses de la recherche relative sont très simples et très claires : et se résument en les termes suivants :

Primo : Les banques participatives respectent les mêmes principes et les mêmes approches dans tous les pays qui les ont intégrées dans leurs systèmes bancaires.

Secundo : Les prestations des banques participatives sont presque similaires à travers le monde mais leur importance relative varie en fonction de chaque pays en tenant compte des objectifs du pays, de la taille du marché et des comportements des clients.

Sur le plan de la méthodologie, la démarche adoptée est très simple, dans un premier temps, il a fallu se renseigner sur les pratiques de la finance islamique dans la plupart des pays musulmans et ce en tenant compte des infimes détails pour ensuite effectuer les comparaisons nécessaires au niveau de plusieurs critères à savoir : Le niveau de développement du pays, la taille des marchés des banques participatives, le profil des clients, l'encadrement juridiques

Le plan du présent article se présente comme suit :

Introduction

- 1- Les principes de base du système bancaire islamique.
- 2- Les points de divergence entre les différents pays ayant adopté un système bancaire islamique.
- 3- Les divergences entre le système bancaire participatif marocain et le système participatif de certains pays musulmans (Turquie, Arabie Saoudite, Indonésie et Bahreïn).

Conclusion

Il est également important de noter que le terme "système islamiste financier" peut prêter à confusion, car le système financier dans les différents pays musulmans, tout comme celui du Maroc, repose sur des principes de la finance islamique et non sur l'idéologie politique de l'islamisme.

Dans un premier temps et pour bien comprendre l'esprit et l'essence de la finance participative telle qu'elle s'est développée dans le monde musulman, il serait très pertinent de constituer une présentation générale abordant les principes de bases de la finance islamique ce n'est qu'alors qu'il sera possible d'effectuer une analyse comparative pour appréhender surtout les points de divergence entre les différents systèmes bancaires opérant dans le monde islamique. Dans un dernier temps une comparaison sera faite entre le système financier participatif marocain et celui de certains autres pays.

La revue de littérature à propos du sujet traité par cet article ne peut que comprendre que des ouvrages et approches ayant traité la question des banques participatives de façon générale puisque l'approche comparative n'a pas encore fait l'objet de recherches spécifiques. Aussi faut-il se référer à certains ouvrages intéressants et qui abordent les activités bancaires islamiques chacun d'un angle différent, Dans ce sens, il faut mentionner l'apport de Kabir Hassan dans son œuvre « Les Fondements de la Finance Islamique » (2005) notamment dans son approche relative aux principes de la banque islamique ainsi qu'à la présentation des produits participatifs. Les mêmes questions sont reprises avec un angle un peu différent sont étayées par Maulana Yusuf dans son ouvrage : *Islamic Finance : Principles and Practice* (2001) et par Ibrahim Warde dans l'œuvre intitulée : *L'Évolution des Banques Participatives* (2001). Le travail de Meryem Duygun et Marwa Elnahass sous le titre de « *Islamic Banking and Finance in North Africa: Challenges and Opportunities* » (2020) fourni également des éléments de comparaison entre les différents systèmes bancaires participatifs des pays d'Afrique du Nord. Notons bien qu'il est rare de trouver des travaux qui se préoccupent uniquement à la comparaison entre les systèmes bancaires participatifs à travers le monde, la base de notre recherche a un caractère très général, dans ces conditions, formuler une synthèse des travaux n'est pas vraiment d'un grand intérêt.

1. Les principes de bases du système bancaire islamique

Le système bancaire islamique en Arabie saoudite, tout comme dans d'autres pays qui adoptent la finance islamique, est basé sur les principes fondamentaux de la Charia (loi islamique). Voici

les principes de base qui guident le fonctionnement du système bancaire islamique en Arabie saoudite :

Premier principe : Interdiction de l'intérêt (Riba)

L'un des principes clés de la finance islamique est l'interdiction de l'intérêt. Contrairement aux banques conventionnelles, les banques islamiques ne facturent pas d'intérêts sur les prêts ou les transactions financières. Au lieu de cela, elles utilisent des mécanismes de partage des risques et de partage des profits.

Interdiction de l'intérêt (Riba) : Comme dans tous les systèmes bancaires islamiques, l'intérêt est interdit en Malaisie. Les banques islamiques malaisiennes utilisent des mécanismes de partage des profits et des risques plutôt que de facturer des intérêts sur les prêts.

Deuxième principe : Partage des profits et des pertes (Mudarabah)

Dans les transactions de financement, la banque islamique et le client partagent les profits ou les pertes résultant de l'investissement. Cette approche encourage la responsabilité et le partage équitable des risques entre les parties.

Partage des profits et des pertes (Mudarabah) : Les banques islamiques de Malaisie appliquent le principe de Mudarabah, qui implique un partenariat entre la banque et le client dans une transaction donnée. Les bénéfices et les pertes sont partagés en fonction de la contribution de chaque partie.

Troisième principe : Interdiction de l'investissement dans des activités interdites (Haram)

Les banques islamiques s'abstiennent d'investir dans des activités contraires aux principes islamiques, telles que l'alcool, le jeu, le tabac, etc.

Interdiction de l'investissement dans des activités interdites (Haram) : Comme dans tous les systèmes islamiques, les banques en Malaisie s'abstiennent d'investir dans des secteurs contraires aux principes islamiques, tels que les jeux de hasard, les produits du tabac, l'alcool, etc.

Quatrième principe : Transparence et éthique

Les institutions financières islamiques en Arabie saoudite doivent agir de manière transparente et éthique, en informant les clients des opérations financières et en évitant les pratiques douteuses.

Cinquième principe : Structures de financement islamiques

Les banques islamiques proposent une gamme de produits financiers conformes à la Charia, tels que la Mourabaha (vente avec marge bénéficiaire), la Musharaka (partenariat), la Ijara (location), la Sukuk (obligations islamiques) et bien d'autres.

Sixième principe : Interdiction de la spéculation (Gharar)

Les transactions basées sur l'incertitude ou la spéculation excessive sont évitées dans la finance islamique. La spéculation excessive et les transactions comportant une incertitude excessive sont évitées dans le système bancaire islamique malaisien.

Septième principe : Responsabilité sociale

Les institutions financières islamiques ont souvent une approche plus sociale et responsable, investissant dans des projets et des secteurs qui bénéficient à la société dans son ensemble.

Huitième principe : le recours au Conseil religieux (Shariah Board)

Les différents systèmes bancaires participatifs à travers le monde (à part l'Arabie Saoudite) sont dotés d'un conseil religieux (Shariah Board) composé de savants musulmans experts dans le domaine qui veillent à ce que les produits et les opérations de la banque soient conformes à la Charia en les supervisant et en validant leur conformité avec cette dernière.

Ces principes de base de la finance islamique guident le fonctionnement des banques islamiques dans tous les pays où la finance islamique est pratiquée. Ils visent à promouvoir une économie éthique et socialement responsable, en harmonie avec les valeurs islamiques. Néanmoins, il faut bien préciser que dans leur mise en pratique, ces principes ne sont pas tous approchés de la même façon puisque chaque pays les adapte à sa réalité propre et à sa réglementation spécifique.

2. Les points de divergence entre les différents pays ayant adopté un système bancaire islamique

Bien que les pays ayant adopté un système bancaire islamique partagent généralement les mêmes principes fondamentaux de la finance islamique basés sur la Charia, il existe tout de même des différences et des points de divergence entre ces pays en fonction de divers facteurs tels que les réglementations, les structures économiques et sociales, les interprétations religieuses et les contextes culturels.

Les points de divergence les plus en vue sont brièvement exposés dans le tableau ci-dessous, tableau conçu par nos soins.

Tableau 1 : Points de divergence entre les différents pays ayant adopté la finance islamique

Points de divergence	Développement
Niveau de développement et d'acceptation	Certains pays ont une longue tradition de finance islamique et ont développé des systèmes bancaires islamiques avancés, tandis que d'autres pays adoptent la finance islamique de manière plus récente et sont encore en phase de développement.
Cadre réglementaire	Les réglementations et les cadres juridiques entourant la finance islamique peuvent varier d'un pays à l'autre, ce qui peut influencer la manière dont les institutions financières islamiques fonctionnent et se développent.
Structure du marché financier	La taille et la diversité du marché financier, ainsi que la présence d'institutions financières islamiques, peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre.
Portée des produits financiers	La gamme de produits financiers islamiques proposés peut différer selon les pays, certains pays ayant développé une offre plus large de produits que d'autres.
Supervision et contrôle	Les procédures et les démarches relatives à la supervision et au contrôle des banques participatives ne diffèrent seulement qu'en termes de rigueur et de capacité de surveillance.
Interprétation des principes de la Chariâa	Les différences dans l'interprétation des principes islamiques par les conseils religieux (Shariah Board) peuvent entraîner des variations dans la façon dont les transactions financières sont structurées et approuvées.
Participation du secteur bancaire conventionnel	Dans certains pays, les banques islamiques opèrent aux côtés du secteur bancaire conventionnel, tandis que dans d'autres, elles peuvent être plus largement intégrées dans le système financier global.
Taille du marché et besoins de la population	La taille du marché et les besoins de la population en matière de services financiers islamiques peuvent influencer l'ampleur du développement de la finance islamique dans un pays donné.
Internationalisation et coopération	Certains pays cherchent à internationaliser leur offre de finance islamique et à coopérer avec d'autres pays pour développer des produits et des services financiers islamiques à l'échelle mondiale.

Source : Auteur

Ces points de divergence reflètent les réalités spécifiques de chaque pays et montrent que la finance islamique est un domaine en constante évolution et adaptation, en réponse aux besoins et aux spécificités de chaque marché. Malgré ces différences, les pays ayant adopté la finance islamique partagent le principe commun de respecter les enseignements de la Charia dans leurs activités financières.

3. Quelles divergences entre système bancaire participatif marocain et les systèmes financiers participatifs de certains pays musulmans (Turquie, Arabie Saoudite, Indonésie et le Bahreïn)

Les systèmes bancaires participatifs du Maroc et de la Turquie ont été développés pour répondre aux principes de la finance islamique, mais il existe des différences en termes de développement, de portée et de réglementations spécifiques à chaque pays. Voici quelques divergences importantes entre les deux. :

3.1. Les points de divergence entre le système bancaire participatif turc et le système participatif marocain

Les points en question sont explicités dans le tableau conçu par nos propres soins présenté ci-dessous et en recourant aux travaux de Mehmet Asutay (2012) et surtout à son ouvrage « Islamic Finance : Global Financial Stability », édité par Wiley. D'autres sites internet officiels dédiés aux banques participatives en Turquie ont également été consultés : site de la Banque centrale de Turquie (www.tcmb.gov.tr) qui contient des rapports et des données sur les banques participatives en Turquie. Les sites des institutions financières exerçant en Turquie tels que le site de « Kuveyt Türk »¹ et de « Ziraat Katılım » (<https://www.ziraatkatilim.com.tr/>) qui sont des banques participatives en Turquie. Leurs sites web officiels et leurs rapports annuels sont de bonnes sources d'informations. Et le site du BDDK (Bankacılık Düzenleme ve Denetleme Kurumu) (<https://www.bddk.org.tr>), le BDDK est l'autorité de la régulation et de surveillance des institutions financières en Turquie où sont publiés régulièrement des rapports et des statistiques sur le secteur bancaire participatif.

¹ <https://www.kuveytturk.com.tr/>

Tableau 2 : Points de divergence (Turquie/ Maroc)

Points de divergence	Développement
Niveau de développement	La Turquie a été pionnière dans le développement de la finance islamique et possède une longue tradition dans ce domaine. Les banques participatives turques ont été établies plus tôt et sont plus développées que celles du Maroc, où la finance islamique n'a été introduite que tardivement. En effet, la Turquie a commencé à développer des institutions financières islamiques dès les années 1980, sous l'impulsion d'une demande croissante de services financiers conformes à la Charia. Le pays a mis en place un cadre réglementaire favorable à la finance islamique, permettant ainsi aux banques participatives de prospérer et de se développer au fil du temps. En revanche, le Maroc n'a adopté la finance islamique que récemment avec l'introduction de la loi sur les institutions de financement participatif en 2017. Cela signifie que les banques participatives marocaines sont encore en phase de développement et de consolidation par rapport à leurs homologues turques plus établies.
Portée des produits financiers	En Turquie, les banques participatives offrent une gamme plus large de produits financiers conformes à la Charia, notamment des produits d'assurance participatifs (Takaful) et des fonds d'investissement islamiques. Au Maroc, l'offre de produits financiers participatifs est plus limitée et se concentre principalement sur les services bancaires de base. Et partant, la diversité de l'offre de produits financiers participatifs en Turquie peut être attribuée à une combinaison de la longue tradition de la finance islamique dans le pays, ainsi qu'à la taille et à la maturité de son marché financier. Avec une demande croissante pour les prestations et les produits financiers répondant aux principes de la Chariâa, les banques participatives turques ont répondu en développant une gamme plus large de produits, y compris des produits d'assurance participatifs (Takaful) et des fonds

	d'investissement islamiques. En revanche, au Maroc, où la finance islamique est relativement nouvelle, les banques participatives se concentrent principalement sur les services bancaires de base tels que les dépôts, les financements et les services aux entreprises.
Cadre réglementaire	Les cadres réglementaires entourant la finance islamique peuvent différer entre les deux pays. La Turquie a adopté des lois spécifiques régissant la finance islamique depuis les années 1980, tandis que le Maroc a introduit une loi spécifique sur les institutions de financement participatif en 2017, ce qui reflète le stade plus récent de développement de la finance islamique dans le pays. Dans ce cadre, il convient de signaler que la réglementation entourant la finance islamique en Turquie a été mise en place plus tôt que celle du Maroc. Les autorités turques ont adopté des lois spécifiques régissant la finance islamique dès les années 1980, ce qui a fourni un cadre juridique solide pour le développement de ce secteur. En comparaison, le Maroc a introduit sa loi sur les institutions de financement participatif en 2017, ce qui indique une approche plus récente et progressive de la finance islamique. Les différences dans le calendrier d'adoption des réglementations peuvent expliquer les différences de développement et de diversité des produits entre les deux pays.
Taille des marchés	Le marché financier turc est plus grand et plus diversifié que celui du Maroc, ce qui a contribué au développement plus avancé de la finance islamique en Turquie Sur ce plan, notons que la Turquie possède un marché financier plus grand et plus diversifié que le marché marocain, ce qui a favorisé le développement avancé de la finance islamique turque. Avec une économie plus importante et une demande soutenue pour des services financiers islamiques, les institutions financières participatives turques ont eu une plus grande opportunité de se développer et de diversifier leurs offres de produits. Par contre, le

	marché financier marocain est plus restreint en taille, ce qui a contribué à la limitation de l'ampleur et de la diversité de l'offre de produits financiers participatifs.
Participation du secteur bancaire conventionnel	En Turquie, les banques participatives opèrent aux côtés des banques conventionnelles dans le même système financier, tandis qu'au Maroc, la coexistence entre les deux systèmes est également présente, mais les banques participatives sont encore en phase de développement et d'intégration plus large dans le secteur financier global. Par conséquent, en Turquie la participation du secteur bancaire conventionnel dans le système de la finance islamique est plus accentuée qu'au Maroc qui n'est encore qu'à ces premiers pas dans ce domaine. Les banques traditionnelles marocaines hésitent entre une implication plus soutenue dans le monde de la finance participative et une participation seulement symbolique.
Interprétation des principes de la Charia	Les conseils religieux (Shariah Board) dans chaque pays peuvent avoir des interprétations légèrement différentes des principes de la Charia, ce qui peut se refléter dans la structuration des produits financiers participatifs. Les interprétations peuvent varier en fonction de l'école de pensée islamique qui domine dans chaque pays, ainsi que des traditions juridiques et religieuses spécifiques au pays.

Source : Auteur

3.2. Les points de divergences entre le système financier participatif marocain et le système financier islamique saoudien

Les systèmes financiers participatifs du Maroc et de l'Arabie saoudite sont tous deux fondés sur les principes de la finance islamique, mais ils présentent des divergences en raison de leurs différences économiques, réglementaires et de développement. Le tableau ci-dessous décline i quelques-unes des divergences importantes entre les deux systèmes. Il a été conçu en recourant aux sites suivants :

- Site de la Banque Islamique en Arabie Saoudite (Alinma Bank)² qui constitue une source officielle qui fournit des informations sur les services bancaires participatifs en Arabie Saoudite.
- Site de la Banque Al Rajhi³
- Le site de la Banque de Développement Économique d'Arabie Saoudite (SDB)⁴
- Et, le site de l'Autorité Monétaire d'Arabie Saoudite (SAMA), autorité de régulation financière d'Arabie Saoudite.⁵

Tableau 3 : Points de divergence (Arabie Saoudite / Maroc)

Points de divergence	Développement
Niveau de développement	L'Arabie saoudite, en tant que principal centre financier islamique du monde, est considérée comme l'un des pionniers de la finance islamique étant donné qu'elle a une longue tradition dans ce domaine. Les institutions financières participatives saoudiennes ont été établies depuis plusieurs décennies et ont connu un développement avancé. Elles sont également très diverses (banques islamiques, coopératives de financement, sociétés d'assurance et bien d'autres institutions financières islamiques). Cette longue expérience a permis à l'Arabie saoudite de créer un cadre réglementaire solide et de développer des produits financiers islamiques sophistiqués. Le Maroc, pays à faible expérience en le domaine, n'est encore qu'en phase de développement. La différence de stade de développement entre les deux pays explique en partie les divergences dans la taille et la sophistication du système financier participatif. Le système financier participatif marocain est encore en phase de consolidation, avec un nombre plus limité d'institutions financières participatives par rapport à l'Arabie saoudite.

² <https://www.alinma.com/>
³ <https://www.alrajhibank.com.sa/ar>
⁴ <https://www.sidf.gov.sa/>
⁵ <https://www.sama.gov.sa/ar-sa/Pages/default.aspx>

Diversité des produits financiers	En Arabie saoudite, les institutions financières participatives proposent une gamme plus large et plus diversifiée de produits financiers conformes à la Charia, en raison de la taille du marché et de la demande soutenue pour ces services. Les banques participatives saoudiennes offrent une variété de produits, tels que les dépôts, les financements, les produits d'investissement, les assurances participatives (Takaful), etc. L'Arabie saoudite possède l'une des plus grandes économies au monde et un marché financier islamique bien développé. En tant que pays avec une population relativement importante et une économie fortement influencée par les revenus pétroliers, l'Arabie saoudite dispose d'une base solide de clients potentiels pour les produits et services financiers islamiques. De plus, en tant que destination majeure pour les pèlerins musulmans se rendant à La Mecque, le pays attire également des flux importants de financements islamiques internationaux. Le Maroc, en comparaison, a une économie plus petite que celle de l'Arabie saoudite et un marché financier de taille plus modeste. Bien que le Maroc ait une population majoritairement musulmane et une demande croissante pour les services financiers conformes à la Charia, la taille de son marché est encore relativement restreinte par rapport à l'Arabie saoudite.
Cadre réglementaire	Les cadres réglementaires de la finance islamique varient entre les deux pays. L'Arabie saoudite a adopté des réglementations spécifiques sur la finance islamique depuis longtemps et dispose d'un cadre juridique solide pour soutenir son développement. Le Maroc, en revanche, a introduit une loi sur les institutions de financement participatif en 2017. Il en découle que le cadre réglementaire marocain, bien qu'il soit plus moderne, n'est pas encore définitivement établi, il connaîtra sûrement de profonde modification au fur et à mesure que la finance participative marocaine se développe et que le législateur marocain devient de plus en plus expérimenté.

	Les différences dans les réglementations peuvent influencer la diversité des produits et les opportunités de développement dans chaque pays.
Taille du marché financier	L'Arabie saoudite, en tant que pays avec une population relativement importante et une économie fortement influencée par les revenus pétroliers, possède une économie beaucoup plus grande et plus diversifiée que celle du Maroc. Le marché financier saoudien est considérablement plus important en termes d'actifs et de transactions, ce qui a permis aux institutions financières participatives saoudiennes de se développer sur une plus grande échelle. Le marché marocain, malgré sa rapide et importante croissance, reste encore plus restreint en comparaison avec celui de l'Arabie Saoudite, ce qui a pu limiter l'ampleur de l'offre de produits financiers participatifs. Ainsi, l'Arabie saoudite dispose d'une base solide de clients potentiels pour les produits et services financiers islamiques, d'autant plus qu'elle constitue une destination majeure pour les pèlerins musulmans se rendant à La Mecque et qu'elle attire également des flux importants de financements islamiques internationaux. Le Maroc, malgré demande croissante pour les services financiers conformes à la Charia, n'a qu'un marché financier de taille plus modeste et relativement restreinte par rapport à l'Arabie saoudite.
Participation du secteur bancaire conventionnel	En Arabie saoudite, les banques islamiques opèrent aux côtés des banques conventionnelles dans le même système financier. Le pays a adopté une approche d'intégration progressive de la finance islamique dans le secteur financier global. Aussi, les banques islamiques ont pu s'adjuger une part de marché significative pour qu'elles soient bien intégrées dans l'économie saoudienne. De même au Maroc, les banques participatives coexistent avec les banques conventionnelles. Cependant, leur intégration plus large dans le système financier global est encore en sa première phase.

	Au Maroc également, les banques participatives coexistent avec les banques conventionnelles, mais leur intégration plus large dans le système financier global est encore en cours. Cela signifie que les banques participatives marocaines sont encore en phase de développement et de consolidation par rapport aux banques islamiques saoudiennes, qui sont, elles, bien plus établies.
Profil des clients	• Les différences économiques et sociales entre les deux pays peuvent également influencer le profil des clients des services financiers participatifs. En Arabie saoudite, en tant que pays plus riche avec une population plus nombreuse de hauts revenus. Au Maroc, où les revenus sont moins élevés, les banques participatives peuvent se concentrer davantage sur la fourniture de services financiers répondant aux besoins d'une population plus large. • En conséquence, les clients des services financiers participatifs en Arabie saoudite se composent des segments suivants : • Les particuliers à revenus élevés : Les banques participatives en Arabie saoudite proposent des produits adaptés aux besoins des particuliers aisés, tels que des comptes d'épargne islamiques, des financements immobiliers conformes à la Charia et des produits d'investissement islamiques. • Les entreprises et les institutions : Les banques participatives saoudiennes offrent des services bancaires aux entreprises, y compris des solutions de financement conformes à la Charia, des instruments de trésorerie, des produits d'investissement, etc. • Les investisseurs internationaux : L'Arabie saoudite est un centre financier majeur dans la région du Golfe, attirant des investisseurs internationaux. Les services financiers participatifs en Arabie saoudite peuvent également cibler cette clientèle internationale. • Les expatriés musulmans : En tant que pays accueillant une population importante d'expatriés musulmans, les banques

participatives saoudiennes peuvent s'adresser à cette clientèle en proposant des services financiers conformes à la Charia adaptés à leurs besoins.

Le Maroc, bien que bénéficiant également d'une économie en développement, a une structure économique plus diversifiée par rapport à l'Arabie saoudite. Le profil des clients des services financiers participatifs au Maroc est le suivant :

- La population à revenus moyens et modestes : Le Maroc abrite une population plus large avec des niveaux de revenus variés. Les banques participatives au Maroc peuvent cibler les particuliers à revenus moyens et modestes en proposant des services financiers inclusifs, tels que des comptes d'épargne islamiques, des financements pour les besoins courants et des produits d'assurance participatifs.
- Les petites et moyennes entreprises (PME) : Les banques participatives au Maroc peuvent se concentrer sur les besoins de financement des PME, en offrant des solutions de financement conformes à la Charia adaptées aux petites entreprises en croissance.
- Les populations rurales et sous-bancarisées : Le Maroc a des populations rurales et sous-bancarisées qui peuvent bénéficier des services financiers participatifs pour favoriser l'inclusion financière et l'accès aux services bancaires.
- Les jeunes et la population en expansion : Le Maroc a une population jeune en expansion, ce qui peut être une opportunité pour les banques participatives de développer des produits et des services adaptés à cette clientèle émergente.
- La différence dans la structure économique et démographique entre l'Arabie saoudite et le Maroc influence le profil des clients des services financiers participatifs dans chaque pays. Alors que l'Arabie saoudite peut cibler davantage les particuliers à hauts revenus et les investisseurs internationaux, le Maroc peut se

	concentrer sur l'inclusion financière et servir une population plus large avec des niveaux de revenus variés.
--	---

Source : Auteur

3.3. Les points de divergence entre le système financier islamiste marocain et le système bancaire participatif indonésien

L'analyse des systèmes financiers islamiques de l'Indonésie et participatifs du Maroc fait dégager des divergences relativement importantes en raison de leurs différences économiques, réglementaires et culturelles. Le tableau ci-dessous décline quelques-unes des divergences importantes entre les deux. Mais précisons bien que le travail a été effectué en recourant aux sites suivants :

- Le site de Bank Indonesia (Banque d'Indonésie)⁶ ;
- Le site de l'Association of Islamic Banks in Indonesia (ASBISINDO)⁷ ;
- Le site de la Syariah Mandiri⁸ ;
- Et le site de Bank Muamalat⁹.

Tableau 4 : Points de divergence (Indonésie/ Maroc)

Points de divergence	Développement
Niveau de développement	L'Indonésie : L'Indonésie est l'un des pays les plus peuplés au monde et possède une longue tradition dans le domaine de la finance islamique. Le pays a commencé à développer des institutions financières islamiques dès les années 1960, avec le lancement de la première banque participative, la Bank Muamalat Indonesia, en 1992. Depuis lors, l'Indonésie a continué à développer et à promouvoir la finance islamique, ce qui a abouti à la présence d'un large éventail d'institutions financières islamiques, notamment des banques, des coopératives de financement, des compagnies d'assurance et des fonds d'investissement islamiques. Le Maroc, comme déjà spécifié, a adopté la finance islamique plus récemment en comparaison de l'Indonésie. la finance

⁶ <https://www.bi.go.id>

⁷ <http://www.asbisindo.org>

⁸ <https://www.bankmandiri.co.id>

⁹ <https://www.bankmuamalat.co.id>

	islamique y ait été pratiquée dans le pays depuis les années 1980, mais elle n'a été vraiment amorcée qu'en 2017, par l'introduction d'une loi spécifique sur les institutions de financement participatif, marquant une étape importante dans le développement de la finance islamique dans le pays. En conséquence, le système financier participatif marocain est nombre plus limité en termes d'institutions financières participatives par rapport à l'Indonésie.
Diversité des produits financiers	L'Indonésie : Avec une longue tradition dans la finance islamique, l'Indonésie offre une gamme plus large et plus diversifiée de produits financiers islamiques pour répondre aux besoins variés de ses clients. Les institutions financières islamiques indonésiennes proposent des produits tels que les comptes d'épargne islamiques, les financements conformes à la Charia, les assurances participatives (Takaful), les Sukuk (obligations islamiques), les fonds d'investissement islamiques, etc. Le Maroc : En tant que marché plus récent pour la finance islamique, le Maroc se concentre principalement sur les services bancaires de base, tels que les comptes d'épargne islamiques, les financements conformes à la Charia et d'autres produits de base. La diversité des produits financiers participatifs au Maroc est donc plus limitée par rapport à l'Indonésie, qui bénéficie d'une plus longue expérience dans ce domaine.
Cadre réglementaire	L'Indonésie a adopté une approche proactive en matière de réglementation de la finance islamique et dispose d'un cadre réglementaire solide pour soutenir son développement. Le pays a créé la Banque d'Indonésie (Bank Indonesia) comme l'autorité centrale de régulation pour la finance islamique. En outre, l'Indonésie a mis en place des normes de comptabilité et des normes de gouvernance spécifiques pour les institutions

	financières islamiques, ce qui contribue à renforcer la confiance des investisseurs et des clients. Le Maroc a également adopté des réglementations spécifiques pour la finance islamique, mais celles-ci ont été mises en place plus récemment par rapport à l'Indonésie. Le pays continue de travailler sur l'amélioration de son environnement réglementaire pour favoriser le développement de la finance islamique.
Participation du secteur bancaire conventionnel	Les deux pays, l'Indonésie et le Maroc, autorisent la coexistence des banques islamiques et des banques conventionnelles. Cependant, la participation relative du secteur bancaire conventionnel diffère entre les deux pays. En Indonésie, les banques islamiques ont une part de marché significative et opèrent en parallèle avec les banques conventionnelles. Au Maroc, où la finance islamique est encore en développement, les banques participatives coexistent également avec les banques conventionnelles, mais leur intégration plus large dans le système financier global est encore en cours.
Profil des clients	L'Indonésie : En tant que pays avec l'une des plus grandes populations musulmanes au monde, l'Indonésie a une clientèle plus vaste et diversifiée pour les services financiers islamiques. Les institutions financières islamiques indonésiennes ciblent une large gamme de clients, allant des particuliers aux grandes entreprises, en passant par les petites et moyennes entreprises (PME) et les populations rurales. Ainsi, avec sa longue tradition dans la finance islamique, l'Indonésie offre une gamme plus large et plus diversifiée de produits financiers islamiques pour répondre aux besoins variés de ses clients. Les institutions financières islamiques indonésiennes proposent des produits tels que les comptes d'épargne islamiques, les financements conformes à la Charia, les assurances participatives (Takaful),

	les Sukuk (obligations islamiques), les fonds d'investissement islamiques, etc. Le Maroc : En tant que marché plus récent pour la finance islamique, le Maroc se concentre principalement sur les services bancaires de base, tels que les comptes d'épargne islamiques, les financements. Les banques participatives marocaines peuvent cibler principalement les particuliers à revenus moyens et modestes, ainsi que les petites entreprises et les populations rurales. L'inclusion financière et l'accès aux services bancaires pour une population plus large peuvent être des priorités pour les institutions financières participatives au Maroc. La diversité des produits financiers participatifs au Maroc est donc moins accentuée par rapport à l'Indonésie.
--	--

Source : Auteur

3.4. Les points de divergence entre finances participative au Maroc et finance participative au Bahreïn

Un aperçu général sur les points de divergence entre le système marocain et le système bahreïni est exposé dans le tableau ci-dessous conçu par nous-même. Ce tableau a été élaboré en recourant aux données fournies par les sites suivants : Site de la banque centrale de Bahrein¹⁰, site de la Bahrain Islamic Bank¹¹. L'ouvrage de Yahia Abdul-Rahman (2014) "The Art of RF (Riba-Free) Islamic Banking and Finance : Tools and Techniques for Community-Based Banking, nous a, également, été d'une grande utilité.

Tableau 5 : Points de divergence (Bahreïn/ Maroc)

Points de divergence	Développement
Niveau de développement	Le Bahreïn est l'un des pionniers en matière de finance islamique et a joué un rôle précurseur dans le développement de ce secteur à l'échelle mondiale. Le pays a mis en place un environnement favorable pour la finance islamique dès les années 1980, avec l'émission de licences pour les banques islamiques et la création

¹⁰ <https://www.cbb.gov.bh/>

¹¹ <https://www.bisb.com/>

	d'une autorité de régulation spécifique, la Banque Centrale du Bahreïn (Central Bank of Bahrain), dédiée à la supervision et à la réglementation des institutions financières islamiques. Cette longue expérience a permis au Bahreïn de devenir un centre financier islamique régional majeur et d'attirer de nombreuses banques islamiques internationales. Le Maroc a adopté le système bancaire participatif plus tardivement, en 2017 ; en raison de ce démarrage plus tardif, le Maroc est encore en train de bâtir un système bancaire participatif appelé à corroborer le système bancaire conventionnel en vigueur sans provoquer des collisions entre les deux systèmes en question.
Diversité des produits financiers	Le Bahreïn est un petit pays, mais il joue un rôle important en tant que centre financier régional, en particulier pour les services financiers islamiques. Le pays attire des banques islamiques internationales et abrite un grand nombre d'institutions financières participatives, ce qui en fait un centre financier majeur pour la finance islamique dans la région du Golfe. Le pays offre une gamme plus large et plus diversifiée de produits financiers islamiques pour répondre aux besoins variés de ses clients. Les banques participatives bahreïniennes proposent une variété de produits tels que des comptes d'épargne islamiques, des financements conformes à la Charia pour les particuliers et les entreprises, des assurances participatives (Takaful), des Sukuk (obligations islamiques), des fonds d'investissement islamiques, etc. Le Bahreïn est également connu pour être un centre mondial pour l'émission de Sukuk, ce qui renforce davantage son rôle dans la finance islamique. Le Maroc est un pays plus vaste avec une économie en développement, mais sa taille de marché financier est relativement plus petite par rapport à celle du Bahreïn. Le marché financier participatif marocain est en croissance, mais il est moins développé que celui du Bahreïn. Toutefois, le Maroc cherche à développer

	progressivement une gamme plus large de produits et de services financiers islamiques pour répondre à la demande croissante du marché.
Taille du marché financier	Le Bahreïn, malgré sa taille relativement petite, joue un rôle important en tant que centre financier régional, en particulier pour les services financiers islamiques. Le pays attire des banques islamiques internationales et abrite un grand nombre d'institutions financières participatives, ce qui en fait un centre financier majeur pour la finance islamique dans la région du Golfe. Le Maroc est un pays plus vaste avec une économie en développement, mais sa taille de marché financier est relativement plus petite par rapport à celle du Bahreïn. Le marché financier participatif marocain est en croissance.
Participation du secteur bancaire conventionnel	Le Bahreïn permet la coexistence des banques islamiques et des banques conventionnelles dans son système financier. Les banques islamiques bahreïniennes opèrent en parallèle avec les banques conventionnelles et ont une part significative du marché bancaire du pays. Sur ce plan, le Bahreïn est considéré comme un modèle d'intégration réussie des services financiers islamiques dans le système financier global. De même, au Maroc, les banques participatives coexistent avec les banques conventionnelles. Cependant, leur intégration plus large dans le système financier global est encore en cours.

Source : Auteur

Conclusion

Certes, il est évident que la finance participative est en train de conquérir le paysage bancaire marocain étant donné l'expansion qu'elle a connu lors des cinq dernières années, expansion résultat d'un important effort de la part des autorités monétaires et bancaires du royaume. Cet effort s'est concentré sur l'organisation du secteur bancaire participatif tant sur le plan réglementaire que sur les différents facteurs susceptibles de contribuer au développement effectif et efficace des banques participatives opérant dans l'espace financier marocain.

La réussite d'une telle initiative ne peut être assurée qu'après avoir analysé l'évolution des différents systèmes bancaires islamiques dans le monde et surtout après avoir opéré une comparaison entre le système marocain et les ceux des autres pays musulman afin d'en tirer des conclusions et des enseignements aptes à guider le Maroc sur la voie d'une bonne intronisation du système bancaire participatif dans l'économie marocaine.

L'analyse objective révèle que des divergences entre les différents systèmes bancaires participatifs sont de mise, divergences résultant d'un certain nombre de causes notamment celles se rapportant au niveau du développement du pays, à sa réglementation, à son interprétation religieuse des principes de la finance islamique, à son expérience dans le domaine, à la taille du marché et des produits et services bancaires participatifs etc.

N'empêche, l'ensemble des pays concernés y compris le Maroc ne dérogent aucunement aux principes de base de la finance islamique et à son esprit, les divergences ne font que conforter la solidité du système général de la finance participative car il dénote son aptitude à s'adapter aux exigences de la réalité de chaque pays et aux besoins de sa population en tenant de leurs spécificités.

Les implications managériales du présent managériale peuvent se résumer comme suit : l'exercice de la profession bancaire participative n'est pas parfaitement identique à celui de la profession bancaire traditionnelle, les conceptions ne sont pas les mêmes bien que les objectifs économiques et financiers fondamentaux restent similaires (financer l'économie nationale pour favoriser la croissance en tenant compte des finalités de l'Etat). Cependant, il est impératif de modifier quelques fois les modalités des prestations participatives à offrir au niveau de chaque pays en prenant en considération des facteurs internes tels que le pouvoir d'achat des clients, leurs habitudes, leurs façons d'approcher la pratique de la religion islamique, les objectifs de l'Etat, l'environnement international etc.

Les perspectives : développer le système bancaire participatif en tenant compte des spécificités et des particularités d'un pays et non concevoir un système bancaire participatif standard à appliquer « les yeux fermés »

Limites de l'article : il convient d'approfondir l'analyse du système participatif de chaque pays et de décortiquer davantage les pratiques usuelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdullah Özcan, « Emergence de la banque islamique en Turquie : une étude comparative, Éditeur : LAP Lambert Academic Publishing, 2011.
- Amr Mohamed El Tiby Ahmed, « Finances islamique et développement économique : risque, régulation et gouvernance d'entreprise ». Éditeur : Wiley, 2014.
- Amr Mohamed El Tiby, Rifaat Ahmed Abdel Karim, Simon Archer, « La Finance Islamique et le Développement Économique : Risques, Réglementation et Gouvernance d'Entreprise dans la Finance Islamique », Éditeur : Wiley 2013.
- Auteur : Angelo M. Venardos, « "La Finance Islamique en Asie du Sud-Est : Des Institutions aux Instruments », Éditeur : Palgrave Macmillan, 2019.
- Brian Kettell, « La finance islamique en bref : un guide pour les non spécialises », Éditeur : Wiley , 2010.
- Brian Kettell, « La finance islamique en un clin d'œil », Éditeur : Wiley, 2010.
- David Eisenberg, Michael J.T. McMillen, William G. Horton, « Finance islamique : Droit et pratique », Éditeur : Oxford University Press, 2015.
- Ghizlane Chihab, Hamza Zouhair et Lakhyar Zouhair, « La finance islamique : l'évolution de la banque islamique : cas du Maroc », Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit, 2019.
- Hans Visser, « Finance islamique : principes et pratique », Éditeur : Edward Elgar Publishing, 2013.
- İbrahim Öztekin, « Banque et finance islamique en Turquie », Éditeur : Fondation de recherche du CFA Institute, 2009.
- Ibrahim Warde, « La finance islamique dans l'économie mondiale », Éditeur : Edinburgh University Press, 2000.
- Ibrahim Warde, « La finance islamique dans l'économie mondiale », Éditeur : Edinburgh University Press, 2000.
- İsmail Kuru, « Banque et finance islamiques en Turquie: système, pratiques et défis », Éditeur : Routledge, 2018.
- Kabir Hassan (2005), « Les Fondements de la Finance Islamique », Editeur : Routledge.
- Kabir Hassan, Rasem N. Kayed, « Introduction à la finance islamique : Principes et pratique », Éditeur : Pearson Education, 2011.

- Laurent Marlière, « La finance islamique : comprendre les principes et les instruments », Éditeur : Pearson, 2010.
- Laurent Marlière, « La finance islamique : comprendre les principes et les instruments », Éditeur : Pearson, 2010.
- Luky I. Walalangi, Mochamad Fachri, « "La Finance Islamique en Indonésie : Cadre Juridique et Réglementaire », Éditeur : Kluwer Law International, 2017
- M. Kabir Hassan, Mervyn K. Lewis, « Banque et Finance Islamiques dans la Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (MENA) », Éditeur : Springer, 2019.
- M. Kabir Hassan, Mervyn K. Lewis, « Manuel de la banque islamique », Éditeur : Edward Elgar Publishing, 2007.
- M. Kabir Hassan, Rasem Kayed, « Les principes de la banque et de la finance islamique », Éditeur : Edward Elgar Publishing, 2019.
- Malik S. Dahlan, « La Finance Islamique en Arabie Saoudite », Éditeur : Oxford University Press, 2018.
- Maulana Yusuf (2001), « Islamic Finance: Principles and Practice», Éditeur : Kogan Page
- Mehmet Asutay, « Finance islamique en Turquie: concept et défis », Éditeur : Gower Publishing Ltd, 2015.
- Meryem AHMAME, « Les banques participatives au Maroc : enjeux et perspective d'évolution ? », Revue française d'économie et de gestion, volume 4, N 8, 2023.
- Meryem Duygun et Marwa Elnahass (2020), «Islamic Banking and Finance in North Africa: Challenges and Opportunities», Editeur: Routledge.
- Mondher Bellalah, « La finance islamique : comprendre les fondements et les enjeux », Éditeur : Dunod, 2015.
- Mondher Bellalah, « La finance islamique : comprendre les fondements et les enjeux », Éditeur : Dunod, 2015.
- Nadia Bedoui, « Finance islamique : Aspects juridiques et pratiques », Éditeur : Larcier 2017.
- Nadia Bedoui, « Finance islamique : Aspects juridiques et pratiques », Éditeur : Larcier 2017.
- Noureddine Krichene, « Finance islamique : instruments et marchés », Éditeur : Bloomsbury Qatar Foundation Publishing, 2010.

- Pierre-Antoine Durgeat, « Finance islamique : Les instruments de la finance islamique et leurs marchés », Éditeur : Ellipses, 2001.
- Pierre-Antoine Durgeat, « Finance islamique : Les instruments de la finance islamique et leurs marchés », Éditeur : Ellipses, 2001.
- Radouane LakirR , Mohamed Amine ZEROUALI (2023), « Gouvernance et Cadre réglementaire des banques participatives Marocaines », Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit Volume 6 : Numéro 4.
- Razane Chroqui, « Banques islamiques au Maroc : Dispositifs, défis et perspectives », Conférence : Finances alternatives et crise: finance éthique, responsable, participative et islamique, 2014.
- REDmoney, « Le Manuel de la Finance Islamique : Guide du Praticien pour les Marchés Mondiaux », Éditeur : Wiley2014.
- Sami Al-Suwailem, « Introduction à la Finance islamique », Éditeur : Eyrolles, 2007.
- Sami Al-Suwailem, « Introduction à la Finance islamique », Éditeur : Eyrolles, 2007.
- Shamsheer Mohamad, Abul Hassan, « La Finance Islamique : Principes, Performances et Perspectives », Éditeur : Routledge, 2017 .
- Simon Archer, Rifaat Ahmed Abdel Karim, Volker Nienhaus, « Finance islamique : Le défi de la réglementation », Éditeur : Wiley, 2007.
- Tarek El Diwany, « La banque et la finance islamiques : Ce qu'elles sont et ce qu'elles pourraient être, Éditeur : Harriman House, 2009.
- Tarek El Diwany, « La banque et la finance islamiques : Ce qu'elles sont et ce qu'elles pourraient être, Éditeur : Harriman House, 2009.
- Tariq Alrifai, « Finance islamique et le nouveau système financier : une approche éthique pour prévenir les futures crises financières », Éditeur : Wiley, 2015.
- Tariqullah Khan, « Banque et finance islamiques : Qu'est-ce que c'est et ce qu'elle pourrait être ? », Éditeur : Emerald Group Publishing Limited, 2013.
- Yahia Abdul-Rahman (2014) "The Art of RF (Riba-Free) Islamic Banking and Finance: Tools and Techniques for Community-Based Banking_ , Editeur Wiley.
- Yusuf Talal DeLorenzo, « La finance islamique au Bahrein », Éditeur : Euromoney Books, 2005.